



*Municipalité de
St-Jacques-de-Leeds*

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée,
QUE :

En raison de la situation de la pandémie dans la région de Chaudière-Appalaches, la séance ordinaire du 1 FÉVRIER 2021 du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds se tiendra à huis clos (sans la présence du public).

L'enregistrement audio de la séance du conseil sera disponible sur demande à la municipalité.

Les citoyennes et citoyens qui souhaitent adresser des questions aux membres du conseil, sont invités à transmettre leurs questions par écrit, par l'entremise du directeur général, au plus tard à 16h00 le jour de la séance, par l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Par courriel à dg@saintjacquesdeleeds.ca
- En apportant leurs questions écrites au bureau municipal à l'attention du directeur général.
-

Les questions devront respecter les règles habituelles :

- Identification du citoyen : prénom et nom
- Libellé de la question : concision et précision

Pour toutes autres questions, les citoyennes et citoyens sont invités à contacter le bureau municipal au 418 424-3321 poste 222.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal, le 21 janvier 2021, les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil.

Signé à Saint-Jacques-de-Leeds ce 21e jour de janvier 2021.

Sonia Tardif

Sonia Tardif, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière